



Union
syndicale
Solidaires



Communiqué de presse : suspension de la grève

Ce mercredi 16 novembre, les responsables de l'intersyndicale ont décidé de suspendre le mouvement de grève faute de mobilisation qui permette de créer un véritable rapport de forces.

Le mouvement engagé au premier semestre 2016 a permis d'obliger le gouvernement à accélérer le calendrier des négociations sur la clause de revoyure (premier semestre 2017), sur l'application du code du travail (premier janvier 2018).

L'intersyndicale a obtenu que figurent à l'agenda du gouvernement nos thèmes des reconstitutions de carrière et de l'attractivité.

Le 26 avril 2016, le premier Ministre en personne disait vouloir appliquer tous les engagements pris lors des différentes réunions.

Mais, dès le mois de septembre, nous avons décidé qu'il fallait reprendre le chemin de la rue dans la mesure où les engagements pris lors des réunions du 14 avril et du 3 juin n'avaient pas été tenus.

Nous avons décidé de suspendre mais nous continuerons de défendre nos droits.

Depuis 8 mois, nous avons montré qu'il est possible de relever la tête et de se battre collectivement même si nous n'avons pas réussi à conquérir tous les droits auxquels nous aspirons légitimement. Les centaines de salariés qui ont participé à ce mouvement sont fiers d'avoir mené un combat pour l'égalité réelle, pour protéger les conditions d'existence face à un gouvernement qui n'a toujours pas pris la mesure des problèmes du nouveau département et pour donner aux jeunes mahorais le service public qu'ils méritent.

Ce combat n'est pas fini.

Chacun doit savoir que nous continuerons le combat par d'autres moyens. Chacun doit se tenir prêt à le reprendre. La lutte pour l'égalité et l'attractivité à Mayotte est une conquête qui n'est pas terminée.